

Acte de vandalisme sur la mairie: le maire Jean-Guy Perrière réagit

Une des grandes vitres de la façade de la mairie a été détériorée le week-end du 9 juin 2018 par le jet d'un objet avec l'intention de casser. Suite à cet acte de vandalisme le maire Jean-Guy Perrière a souhaité réagir par voix de communiqué:

« Ce geste volontaire traduit la bêtise de son auteur et ne l'honore pas »

Le coût de remplacement de cette vitre est évalué à 2793 € qui sera à la charge des contribuables Arésiens »

Une plainte a été déposée en gendarmerie